LE Xe CONGRÈS NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE, A BREST

AVANT LE CONGRÈS

L'ANNÉE SOCIALISTE (1912) : Les forces du parti. - Les résultats acquis. - Les finances. - L'action des élus. - Le journal " l'Humanité " - Rapports du secrétariat, de la trésorerie, du groupe parlementaire Un congrès des jeunesses socialistes

Dans un premier article, nous avons donné un aperçu des grandes questions dont la discussion forme l'ordre du jour du Xe Congrès national du Parti socialiste qui s'ouvre à Brest le dimanche de Pâques.

Mais en dehors de ces débats qui concernent l'action future du parti socialiste, une partie du congrès, comme dans tous les congrès, est consacrée à l'examen du passé, de l'action exercée pendant la dernière année.

A cet effet, des rapports sont présentés par le secrétariat du parti, la trésorerie, le groupe parlementaire et il n'est pas sans intérêt d'y puiser, à titre documentaire, les renseignements qui peuvent éclairer l'opinion sur les *faits-ces gestes, l'influence*, la force de ce parti politique.

Le rapport du secrétariat

LES FORCES SOCIALISTES

Tandis qu'en 1911, les forces du parti socialiste accusaient une très faible progression, en 1912, elles se sont davantage accrues. Le rapporteur qui fait cette constatation le prouve en donnant les chiffres suivants : En 1911, accroissement de 299 adhérents ; en 1912, accroissement de 5.246. Ce qui porte le nombre total des adhérents cotisants à 69.903. En 1905, les adhérents étaient 34.688, ce qui fait que depuis 8 ans, le socialisme a doublé ces effectifs.

L'accroissement de 1912 provient surtout de l'action plus intense qui a été faite dans le pays à l'occasion des élections municipales de mai dernier.

Mais qu'est-ce que 68.903 adhérents sur 12 millions d'électeurs français !

Dans ce chiffre de 68.903 adhérents cotisants, le Nord, qui arrive en tête des départements, en socialisme comme en toutes choses, en compte à lui seul 12.325. Il en comptait 11.530 en 1911, soit un gain en 1912, de 895 adhésions.

Mais toutes les fédérations départementales n'ont pas constaté le même accroissement. Plusieurs sont même restées tellement en sommeil qu'on propose de les supprimer : ce sont la Haute-Saône, la Martinique et la Tunisie. Au lieu de 84 fédérations, il n'y en aura donc plus que 81.

Parmi les fédérations qui ont subi des pertes au cours de l'année, on peut noter la Meurthe-et-Moselle. Bien que le rapport ne le dise pas, on peut croire que le réveil patriotique qui est plus fort encore qu'ailleurs dans ce département de la frontière de l'Est n'a pas été pour rien dans le recul de cette fédération socialiste.

Toutes les fédérations sont visitées chaque année par des délégués à la propagande. Le rapport signale l'activité de M. Compère-Morel et de M. Gustave Hervé qui, dit le rapport, « depuis sa sortie de prison a multiplié les meetings et conférences éducatives dans toute la France. »

LES MUNICIPALITES SOCIALISTES

Les forces du parti ne se comptent pas seulement en adhérents, mais aussi en élus. A cet égard, le rapport ne parle que des élus municipaux, puisque 1912 n'a vu que des élections municipales. On sait, par ailleurs, que les députés socialistes sont 71.

La lutte socialiste sur le terrain municipal s'est manifestée dans 2.000 communes. En 1908, elle n'avait été menée que dans 880.

Le socialisme perdit des Hôtels de Ville importants, tels que Saint-Quentin, La Ciotat, Roanne, Liévin, Toulon, mais il en gagna d'autres, tels que Roubaix, Toulouse, Brest, Limoges, Draguignan, Firminy, Commentry, Wattrelos.

Dans l'ensemble 294 municipalités françaises sont tombées aux mains des socialistes en 1912. En 1908, le socialisme n'en avait que 197. Dans 400 autres communes, le Conseil comprend une minorité socialiste. Et en prenant les résultats par individualités, le Parti socialiste compte maintenant 297 maires, 400 adjoints, et plus de 3.000 conseillers municipaux.

Qu'on se rappelle du reste que la France compte 36.000 communes et 400.000 conseillers municipaux.

On aimera à connaître les noms des municipalités du Nord qui sont actuellement socialistes, il y en a 51. Ce sont :

Anîche, Anneulin, Anstaing, Aubin, Aubry, Audincourt, Bertry, Beuvrages, Bruay-lez-Marchiennes, Cattenières, Caudry, Coudekerque-Branche, Croix, Deolry, Denain, Élincourt, Emerchycourt, Emmerin, Escaudin, Faches-Thumesnil, Flers, Fourmies, Flines-lez-Raches, Haspres, Haveluy, Hellemmes, Herin, Houplines, Ligny-en-Cambrésis, Marchiennes, Maretz, Marly, Mons-en-Barœul, Onnaing, Petite-Forest, Quarouble, Roumont, Rieulayn, Ronchin, Roubaix, Rumilly, Saint-Python, Saint-Saulve, Saint-West, Somain, Wavrechain, Wasquehal, Wattrelos, Wavrechain-sur-Denain, Wavin, Waziers.

Après avoir ainsi dénombré les forces, le rapporteur envisage les cas où elles se sont mises en action et il rappelle les manifestations contre la guerre, le Congrès préparatoire au Congrès de Bâle, ce congrès de Bâle lui-même, qui fut une manifestation internationale contre la guerre, et auquel assistèrent 127 délégués français ; les meetings pour les instituteurs syndiqués au moment de la dissolution de leurs syndicats par le gouvernement, la propagande pour l'« Humanité » à six pages, etc.

Le rapporteur termine en rappelant que le Parti socialiste n'a pas à Paris de Maison du Peuple comme ont les autres partis socialistes en Allemagne, en Belgique et ailleurs, et il signale qu'une commission spécialement nommée pour étudier la question de l'édification de cette vaste Maison du Peuple, va bientôt commencer ses travaux.

Le rapport de la trésorerie

LES FINANCES DU PARTI SOCIALISTE

L'argent, est pour les socialistes comme pour tout le monde, le nerf de la guerre. On conçoit qu'une action aussi intense que celle de ce parti nécessite d'assez grosses dépenses.

Le rapport de la trésorerie nous apprend que ces dépenses ont été en 1912 de 140.656 fr. 90, en augmentation de 24.354 fr. 35 sur les dépenses de 1911.

Les recettes n'ont pas eu un accroissement correspondant. Elles étaient de 159.506 fr. 30 en 1911, et ont été de 161.525 fr. 30 en 1912, soit 2.019 fr. d'augmentation seulement.

Ce rapport constate que les cotisations des élus (1.200 fr.), rentrent maintenant plus régulièrement qu'autrefois.

Le solde du bilan représentant l'avoir véritable du parti est de 158.581 fr. 95.

Le rapport ne cache pas que les résultats financiers sont moins satisfaisants que précédemment.

Certains bruits ont même couru sur la gestion des finances du parti socialiste et le Conseil national qui s'en occupa vota un ordre du jour où il disait : « Le Conseil national constate que les bruits relatifs aux irrégularités des finances du parti sont purement calomnieux » et il décida en même temps de constituer sur de nouvelles bases les services financiers.

Quant aux budget de 1913, il s'élève en recettes comme en dépenses à 157.7000 francs.

LA LIBRAIRIE

Les recettes de librairie ont été en 1912 de 13.180 francs, représentant l'écoulement de 35.000 coquelicots et églantines, de 15.000 chansons, 6.000 cartes postales, 3.500 insignes, et 90.000 volumes et brochures.

Le rapport du groupe parlementaire

L'ACTION DES DEPUTES SOCIALISTES A LA CHAMBRE

Le Parti socialiste comptait l'an dernier 75 députés. Depuis lors une démission s'est produite, celle de M. Molle, élu de l'Hérault, une exclusion a été prononcée définitivement, celle de M. Roux-Costadan, député de la Drôme, et deux exclusions au premier degré ont été prononcées par des fédérations ; celle de M. Selle, député de Denain, par la Fédération du Nord, et celle de M. Emile Faure, par la Fédération d'Indre-et-Loire. Il ne reste donc que 71 députés socialistes à la Chambre.

L'action de ces députés s'est exercée en toutes occasions dans les discussions de politique extérieure au sujet de la guerre Balkanique, au sujet du Maroc, dans les discussions des projets militaires (aéronautique militaire, programme naval, loi des cadres), auxquels ils manifestèrent une vive opposition. C'est à l'occasion de la loi des cadres que M. Jaurès déposa son projet de milices prétendant organiser la défense nationale par le service de six mois. Ce projet recueillit 88 voix.

L'action des députés socialistes s'exerça encore et de façon heureuse dans la discussion de la réforme électorale dont le parti socialiste a fait par plusieurs décisions de ses Congrès une des premières revendications immédiates à faire aboutir. Le rapporteur de la question à la Chambre était M. Groussier, membre du Parti.

La Chambre vota la réforme, on s'en souvient, le 10 juillet 1912, par 339 voix contre 217.

Treize interpellations déposées par des députés socialistes furent discutées par la Chambre en 1912. Les principales visèrent la politique marocaine, la dissolution des syndicats d'instituteurs.

D'autres interpellations ont été déposées par les élus socialistes, mais n'ont pas encore été discutées. Ceux-ci ont posé aussi de nombreuses questions écrites aux ministres et rédigé plusieurs projets de loi, notamment sur les mines, les habitations à bon marché, etc.

Sur 217 votes émis, l'unanimité se réalisa dans 145 scrutins. Dans les autres, il y eut unanimité moins 1, 2, 4 ou 5 voix. Il y a eu quelques écarts plus grands où les élus arrivèrent à se partager par moitié notamment sur l'apparentement et le panachage dans le projet de réforme électorale.

On se rappelle, en outre, que les socialistes votèrent au deuxième tour, à l'unanimité pour M. *Deschanel, proportionnaliste*, candidat à la présidence de la Chambre. Et lors de l'élection du Président de la République, ils maintinrent leur vote au 1er et 2e tour sur la personne de M. Vaillant.

Le journal du parti socialiste " l'Humanité "

La presse du parti socialiste comprend d'assez nombreux organes régionaux, dont l'organisme central ne s'occupe guère, sauf pour leur accorder parfois quelque subvention comme, par exemple, au « Midi Socialiste ».

Comme organes centraux et officiels, le Parti dispose du « Socialiste » et de l'« Humanité ».

Le « Socialisme » est un autre organe, du genre revue qui appartient à la fraction guesdiste du parti.

Le « Socialiste » est l'organe officiel hebomodaire où sont publiés toutes les décisions, et tous les documents. Il se tire à 1.700 exemplaires.

« L'Humanité » est un journal quotidien. Elle a déjà connu bien des difficultés financières et M. Jaurès dut plusieurs fois lancer des appels désespérés pour la sauver. Elle avait perdu plus de 200.000 francs depuis 1907.

Mais depuis quelque temps, les efforts des militants socialistes ont été assidument dirigés vers la propagande de ce journal qui vient de recueillir 200.000 francs de souscriptions pour se transformer en organe à six pages.

Avant cette transformation, qui date de janvier, l'« Humanité » vendait à Paris, une moyenne de 16.000 exemplaires ; dans les gares de Paris 2.500, dans les gares de province 2.500, dans la banlieue de Paris 5.000 environ. En Province, 17.000. Elle avait, en outre, 4.200 abonnés.

Si l'« Humanité » ne gardait que le même nombre d'abonnés et de numéros vendus et si ses recettes de publicité n'augmentaient pas, sa transformation lui vaudrait un déficit mensuel de 24.000 francs, les recettes et dépenses prévues s'établissant mensuellement à 60.500 et 84.697 francs.

On comprend, dès lors, l'effort de propagande qui est fait en faveur de cet organe qui, avec un tel déficit mensuel, serait vite acculé à la ruine.

Les jeunesses socialistes

Ce sont les jeunesses socialistes qui s'occupent activement de cette propagande de presse.

Ces jeunesses sont des organes nouveaux dans le parti socialiste. Le Congrès de Lyon leur a donné leur statut, et elles doivent tenir leurs premières assises à Brest. Celles-ci commenceront la veille du Congrès socialiste proprement dit. Le militarisme, l'alcoolisme et diverses autres questions seront étudiées par ces groupes.

Le rapport sur l'alcoolisme, sera fait par M. Lafont, maire de Firminy, dont on sait précisément les luttes avec les cabaretiers de sa commune à l'occasion d'arrêtés pris par lui pour interdire les rideaux opaques aux devantures des estaminets.

***

Telle fut dans son ensemble, la vie socialiste en 1912, et telle est la situation du Parti socialiste à l'ouverture de ce Xe Congrès national de Brest.

Cet aperçu permettra d'en suivre plus facilement les débats dont le « Journal de Roubaix » donnera comme chaque année, un compte-rendu complet.

F. D.

Les Affaires Marocaines

CHEZ LES TADLA

Paris, 20 mars. — On communique la note officieuse suivante, sur la situation, dans le Tadla et les mesures qui vont être prises :

Des troubles paraissent toujours à craindre dans la région de Tadla. L'agitation s'est étendu aux tribus avoisinantes du porte de l'Oued-Zem, et menace de gagner d'autres tribus soumises au sud d'El Boroudj.

Pour éviter l'extension de ce mouvement, qui paraît provoqué par une recrudescence de la propagande Heibiste, le général Lyautey, estimant qu'il y a lieu de porter un effort décisif sur ce point, a chargé le colonel Mangin de prendre le commandement des troupes, ainsi que des deux cercles annexés Oued Zem et El Boroudj en ayant la disposition de leurs moyens politiques et militaires.

Il a, en outre, renforcé le groupe mobile de Biar-Mezoui, à 12 kilomètres, à l'ouest de l'Oued Zem. Le général Brulard installé à Marrakech, assurera le commandement de cette dernière région.

REBELLES MIS EN DEROUTE

Rabat, 19 mars. — Dans la région des Tadla, le colonel Simon ayant laissé son convoi à Biarmezoui, a surpris un rassemblement de rebelles à 6 kilomètres à l'Est de l'Oued Zem et l'a mis en déroute. Nous avons eu six soldats blessés.

L'INCIDENT DE CASABLANCA

Paris, 20 mars. — On se souvient que récemment à Casablanca, des indigènes qui se trouvaient dans la maison d'un allemand, jetèrent des pierres sur une musique qui passait et que des indigènes envahirent la maison de l'allemand. Une dépêche de Berlin dit que cet incident a été porté devant un tribunal consulaire. L'incident n'est pas considéré comme grave.

LES INTEMPÉRIES

VAPEUR BELGE AVARIÉ

Brest, 20 mars. — Le vapeur belge *Indutomare*, d'Anvers, se rendant de Rotterdam à Alger avec une cargaison de charbon, a fait relâche à Brest pour remplacer son hélice brisée au cours de la tempête qui sévit dans la Manche.

BLOC-NOTES

La Population Anglaise

On vient de publier les résultats du dénombrement de 1911 pour l'Angleterre et le pays de Galles qui comptent 36 millions d'habitant, soit un accroissement de 10,89 % en dix années. C'est le coefficient le plus bas depuis 1801. On attribue cette baisse à l'émigration qui a dépassé, de 1901 à 1911; un demi-million d'habitants.

L'élément féminin domine. Sur 36 millions d'habitants, il y a 18 millions 600.000 femmes et 17 millions 500.000 hommes. 68 Anglaises sur 1.068 sont donc forcées de rester célibataires. Est-ce cette disproportion qui fait surgir les suffragettes aigries et les mène au combat?

De ces données statistiques, il résulte que si la population anglaise s'accroit rapidement, elle est néanmoins en baisse par comparaison avec les dénombrements passés.

A l'inverse de ce qui se passe en France, cet accroissement est plus rapide dans les circonscriptions rurales et agricoles, tandis que les agglomérations industrielles marquent un temps d'arrêt vers le mouvement ascensionnel d'autrefois.

Au lieu d'un gain de 13 % constaté en 1901, il s'abaisse de 11,8 % en 1911 dans les comtés industriels et il se relève de 1,9 % en 1901, à 0,9 % en 1911 dans les comtés ruraux.

L'Angleterre n'est donc pas menacée, dans sa natalité, comme la France. — ED. P.

LES GRÈVES

LES BOULANGERS PARISIENS VOTENT LA GREVE

Paris, 20 mars. — Ce matin a eu lieu, de neuf heures à midi à la Bourse du Travail, le dépouillement du referendum ouvert entre tous les ouvriers boulangers adhérents au Syndicat.

Le referendum présente une très forte majorité en faveur de la lutte à outrance. Il avait été spécifié que cette formule signifierait l'emploi de tous les moyens propres à faire triompher les revendications des ouvriers boulangers, y compris la grève générale.

Le Conseil du Syndicat se réunira samedi pour donner une forme pratique à ces résolutions.

Violettes fraîches

Qui respire les violettes de Pâques, dans le nouveau savon que Victor Vaissier lance sous ce joli titre, a l'illusion de respirer un bouquet de violettes fraîchement cueillies, humides encore de la rosée matinale. 49029

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, vendredi 21 mars :

Soleil: lever, 5 h. 55; coucher, 6 h. 03.
Lune: plein quartier du 15; pleine le 22.
Aujourd'hui: Vendredi Saint; demain. Sainte-Léa.
Bains-douches de la Caisse d'épargne, rue des Longues-Haies, de 8 h. à midi et de 3 h. à 8 h. (salle chauffée).

Le Jeudi-Saint

A côté des pratiques purement religieuses du Jeudi-Saint, divers usages se sont établis dans nos contrées. Ils donnent à nos rues, dans cette journée, une physionomie particulière.

Pour permettre à nos concitoyens, selon une coutume à laquelle ils sont demeurés fidèles, d'aller visiter les églises, l'habitude s'est établie, dans la plupart des maisons, de faire cesser le travail avant le soir.

Mais un usage en crée un autre. Tout en accomplissant le pieux pèlerinage, on s'arrêtait devant les étalages qui se paraient en *prévision de cette visite et du jour de Pâques* prochain. L'occasion était propice pour les achats à effectuer. Et tout le monde n'a-t-il pas quelque chose à acheter à cette occasion, sous peine de se voir exposé au désagrément annoncé par le vieux proverbe, qui dit : « Celui qui n'a rien de neuf à Pâques, Pâques lui fait une grimace. »

Au temps où la période du Carême constituait une véritable privation de viande dans les repas, c'était une fête que de voir réapparaître à l'étal des bouchers, les bêtes superbes et bien en chair qui serviraient, le jour de Pâques, au festin de famille.

On n'a plus beaucoup le temps, à présent, de s'apercevoir que la viande disparaît de notre table. Cependant, l'usage a subsisté chez les bouchers et les charcutiers d'exposer, le Jeudi-Saint, moutons, bœufs et autres espèces animales servant à la nourriture de l'homme, enrubannés, enguirlandés et fleuris. La foule aime à contempler ces victimes immolées en son honneur et défile devant les boucheries et charcuteries.

Tandis que se perdent tant d'autres coutumes, ces usages du Jeudi-Saint sont toujours aussi suivis, car ils se rattachent à une fête dont la tradition ne peut finir.

Le soir, nos rues d'ordinaire si calmes après huit heures, s'animent pour quelques instants. Le récit de la Passion, ce drame émouvant qui renferme toutes les situations tragiques dont la nature humaine de tous les temps et de toutes les conditions est susceptible, attire croyants et indifférents dans les églises bondées.

Le Jeudi-Saint est encore une journée de fête. Mais cependant, une impression de tristesse règne déjà, ressentie par ceux qui sont sensibles aux choses familières dont l'existence est remplie : depuis le matin, la voix des cloches s'est tue. Pendant trois jours, elles resteront silencieuses, pour éclater ensuite dans les joyeux carillons de Pâques.

A. T.

Fédération pour le Perfectionnement du Tir

Le Comité de la Fédération pour le perfectionnement du tir à l'arme de guerre, sous le haut patronage de M. le général gouverneur de Lille et sous la direction du Cercle Militaire, nous prie d'insérer l'avis suivant :

Les tirs effectifs devant commencer dès le 1er dimanche d'avril, les personnes qui se sont fait inscrire à la Fédération sont instamment priées de venir retirer leurs cartes nominatives, à la Chambre de Commerce, de 9 h. 1/2 à 12 heures, rue du Château, n° 2.

1° Le dimanche de Pâques, 23 mars, pour tous ceux dont les noms commencent par les lettres A .B. C. D. E.

2° Le Lundi de Pâques, 24 mars, mêmes heures, pour tous ceux dont les noms commencent par les lettres F. G. H. I. J. K. L.

3° Le dimanche 30 mars, mêmes heures, pour ceux dont les noms commencent par les lettres M. N. O. P. Q. R. S. T.

4° Le lundi 31 mars, mêmes heures, pour tous ceux dont les noms commencent par les autres lettres non désignées, et pour tous ceux qui auraient été empêchés de venir les 23, 24 et 30 mars.

Exception est faite pour les inscrits par l'entremise des Sociétés faisant partie de l'Union des Sociétés d'Anciens Militaires de Roubaix, qui recevront leurs cartes par leur Président, lesquelles cartes devront leur être distribuées avant fin mars, dernier délai.

Ces cartes seront remises pour l'année 1913, contre la somme de 1 fr. 50.

La carte portera :

1° Le nom du tireur ;

2° Son numéro matricule ;

3° La lettre de la Section dont il fait partie.

Le tireur aura soin de signer cette carte à l'endroit indiqué et de bien retenir la lettre qui lui aura été attribuée pour lui permettre de suivre attentivement les convocations qui seront faites par la presse, des tours de roulement qui les concernent.

Ces convocations comporteront les jours et heures et paraîtront les jeudi ou vendredi de chaque semaine.

Aux jours et heures indiquées, les tireurs des sections convoquées se présenteront individuellement, munis de leur carte, au Stand où un Commissaire portant au bras gauche un brassard tricolore, se tiendra à leur disposition pour tous renseignements utiles.

Un tour de roulement sera établi par section pour permettre à chaque tireur d'exécuter des tirs au moins une fois par mois.

Les tirs auront lieu au Stand du Tir National (aux Trois-Ponts), tous les dimanches, à partir du dimanche 6 avril, le matin de 8 h. 1/2 à 11 h. 3/4 : l'après-midi, de 14 heures (2 h.) à 18 heures (6 h.)

Il sera remis gratuitement à chaque tireur et à chaque séance, un paquet de 8 cartouches.

RECLEMENT

Il est rappelé aux tireurs qu'ils doivent se soumettre entièrement au règlement de la Société du Tir National de Roubaix, en ce qui concerne la police du Stand ; de plus, ils ne doivent jamais perdre de vue qu'il leur est défendu de quitter le pas de tir avec une arme ; qu'ils ne doivent charger leur arme qu'étant en position de tir et le canon tourné vers les cibles, et qu'en tout autre temps la culasse du fusil doit être toujours ouverte.

Le manquement à ces prescriptions entraînerait l'exclusion immédiate du tireur qui omettrait d'en tenir compte. Ceci dans l'intérêt commun et en vue d'éviter tout accident.

Le Stand est interdit à toute personne n'étant pas de sang froid.

Toute discussion politique ou religieuse est défendue sous peine d'exclusion immédiate.

Il est recommandé aux tireurs de mettre beaucoup de bonne volonté dans l'exécution des instructions qui leur seront données par leur commissaire, ceci afin de faciliter la bonne marche des services.

CONCOURS

Le premier concours aura lieu les 20, 27 avril, 4, 11, 12, 18 et 25 mai.

Tous les tireurs de la Fédération pourront participer gratuitement à ce concours général offert par le Tir National : « Catégorie Tir National bonheur » et qui comprendra de nombreux prix.

Le deuxième concours avec de nombreux prix dont une partie en espèces aura lieu en juin-juillet-août. Tous les tireurs inscrits de la Fédération participeront à ces concours.

POUR CEUX N'AYANT PAS ENCORE TIRÉ

Les personnes n'ayant pas fait de service militaire ou n'ayant que peu de notions de tir, sont priées de s'en ouvrir franchement près de leur commissaire de tir, un cours spécial sera établi en leur faveur.

Le commandant Victor Despature, président de la Fédération, fait appel à nouveau au dévouement, à la bonne volonté et à la discipline de tous pour faciliter la tâche de chacun et atteindre le but élevé que nous poursuivons :

« Offrir à la Patrie des hommes énergiques, aux cœurs vaillants, bien exercés et bien entraînés au tir et sur lesquels la France peut compter lorsqu'elle fera appel à tous ses enfants, parce qu'ils se seront préparés dans la paix. »

LE COMITÉ.

— Dimanche prochain, 23 courant, M. Paul Seynave, président de la Société de Secours Mutuels des Anciens Militaires de Roubaix et des environs, se tiendra à la disposition de ceux qui désirent s'inscrire au local de la Chambre de Commerce, rue du Château, 2.

Mort de l'adjudant Désiré Méau

DE L'INFANTERIE COLONIALE

Jeudi matin, à deux heures et demie, est mort à l'hôpital militaire de Lille, où il était entré en traitement, il y a peu de temps, l'adjudant Désiré Méau, de l'infanterie coloniale.

M. Désiré Méau était né à Roubaix le 10 novembre 1878. Le 20 avril 1900 il contracta un engagement de cinq ans au 2e régiment d'infanterie de marine, à Brest. Il avait passé à l'école de compagnie lorsque se produisit, en Chine, le mouvement xénophobe connu sous le nom d'insurrection des Boxers. On renforçait à ce moment les garnisons de l'Indochine française et le gouvernement avait [illegible] du corps étaient [illegible] Les [illegible] avaient été offertes. [illegible] cidé d'expédier vers Pékin, le 16e régiment d'infanterie de marine caserné à Takou. Notre concitoyen fut affecté à ce régiment qui, à marches forcées, fut dirigé vers Pékin, où il avait pour mission de dégager les légations.

M. Désiré Méau resta en Chine jusqu'en mars 1904. Il fut alors affecté à un régiment de l'Indochine, puis revint en France, à Paris, au 23e régiment d'infanterie coloniale, nom sous lequel on désignait depuis son rattachement au ministère de la Guerre, l'ancienne infanterie de marine.

Après un court séjour dans la Métropole, M. Méau fut affecté de nouveau au corps d'occupation de l'Extrême-Orient et on le retrouve en campagne de guerre, d'abord, en Cochinchine, de 1906 à 1909, puis au Tonkin.

L'avancement, par suite du grand nombre de rengagements est assez lent dans l'infanterie de marine. M. Désiré Méau, qui avait été de bonne heure soldat de 1re classe, ne fut nommé caporal que le 5 février 1909. Deux ans plus tard, le 26 juin 1911, il était promu sergent, et le 1er mai 1912, il était nommé adjudant.

Au cours des dix-sept campagnes, toutes de guerre qu'il accomplit pendant ses treize années de service militaire, l'adjudant Méau contracta les germes de la maladie qui devait l'emporter.

Il était titulaire de la médaille commémorative de la campagne de Chine.

Les funérailles de M. Désiré Méau seront célébrées samedi matin, à 9 heures et demie, en la chapelle de l'hôpital militaire, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille. A l'issue de la cérémonie religieuse, la dépouille mortelle de notre concitoyen sera conduite à la gare de Lille, pour être transportée à Roubaix. Un convoi se formera en gare de Roubaix, à trois heures et le corps sera conduit au cimetière où se fera l'inhumation.

Les sociétés d'Anciens militaires coloniaux et les sociétés patriotiques de notre ville, auront à cœur de se faire représenter par des délégations au convoi funèbre.

LES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE. — Les terrains du cimetière communal désignés ci-après vont être repris par la ville, savoir :

1° Les terrains concédés pour 15 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er avril 1913 ; 2° Les terrains concédés pour 30 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er avril 1911 ;

En conséquence, les personnes propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains sont priées de les faire enlever, avant le 1er juin prochain, à défaut de quoi, il y sera procédé d'office par les agents de la ville et les matériaux seront emmagasinés conformément à l'art. 62 du règlement du Cimetière.

Le Maire de la Ville de Roubaix disposera des épitaphes emmagasinées depuis un an si les intéressés ne les ont pas réclamées avant le 15 mai 1913.

DANS LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES — Mme Millescamps, dame employée Roubaix-Téléphone, est nommée receveuse à Renescure.

ENTRE CAMION ET TRAMWAY. — Le car 405, de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, est entré en collision jeudi après-midi, vers quatre heures, rue Pierre-de-Roubaix, avec le camion de la brasserie de M. Tiers-Lézy, à Wattrelos.

Le choc fut assez violent et le conducteur du véhicule fut projeté sur le sol, se faisant des contusions heureusement peu graves, sur plusieurs parties du corps.

Le tramway eut l'avant enfoncé et la voiture fut également endommagée.

LES SUITES DE L'IVRESSE. — M. Delteil, commissaire de police, chef de la sûreté, a dressé procès-verbal pour ivresse manifeste, tapage injurieux, coups aux passants, à Hippolyte Pluquet, 24 ans, peigneur, demeurant à Leers-Nord (Belgique) près de la chapelle. Cet homme a été arrêté rue Pierre-Motte.

BRAS FRACTURE. — M. Jules Hennebique, 31 ans, demeurant rue Traversière, est employé chez M. Browaeys, rue St-Maurice. En montant sur une voiture, il manqua le marche-pied et tomba si malheureusement qu'il se fractura le bras droit. M. le docteur Debuchy a prescrit un repos de deux mois au blessé.

ORCHESTRIONS ELECTRIQUES. — Instrument spéciaux pour Skatings, Cinéma, Salles de danse, etc. Maison Screpel, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 2112. 953-8

UN INCENDIE BOULEVARD DE PARIS — Un incendie s'est déclaré, jeudi, vers midi, chez M. Ovide Dumont, représentant de commerce, 17. Un poêle a communiqué le feu à une chambre à coucher. Les pompiers aussitôt prévenus se rendirent boulevard de Paris. Toutefois la chambre à coucher, la literie, les vêtements et les meubles qu'elle contenait ont été la proie des flammes. Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à six cents francs.

Halle Filpo. Pain d'épices au miel 45 et 50 ½ k.

LES VOLS DANS LES USINES. — M. Guiraud, commissaire de police du 1er arrondissement, a dressé procès-verbal à quatre hommes, inculpés de vol et complicité de vol de rubans neufs, valant cinquante francs, au préjudice de la maison Hannart, rue de l'Espérance.

TOILETTES COMPLETES POUR PREMIERES COMMUNIONS : Robes, bonnets, voiles, robes de dessous, bas, gants, aumônières, ceintures, toute la lingerie en un mot se vend à la Maison de Blanc Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue, à Roubaix, à des prix très avantageux. Un joli mouchoir est offert **pour l'achat d'une toilette complète.** 48574

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Jeudi vers midi, un homme pris d'un malaise subit, s'affaissa boulevard Gambetta. Des passants le relevèrent et transportèrent à l'estaminet tenu par M. Jules Desmet. M. le docteur Delecœuillerie, mandé, vint examiner le malade qui se plaignait de vives douleurs abdominales. Le malade, Joseph Durieux, 55 ans, fileur, né à La Cappelle, sans domicile fixe, a été conduit à l'Hôpital de la Fraternité.

CROIX

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — Le bureau de renseignements gratuits ne sera pas ouvert dimanche, à cause des fêtes de Pâques.

La réunion plénière des Commissions aura lieu samedi 5 avril. La Commission de propagande se réunira le samedi 29 mars.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'Energie Electrique, un ouvrier, Henri Derniest, âgé de 34 ans, demeurant à Roubaix, est tombé en manœuvrant un surchauffeur, et s'est contusionné l'épaule gauche. Quinze jours de repos. Docteur Masure. — A la même usine, un mécanicien, Julien Happe, âgé de 37 ans, demeurant à Croix, manœuvrait un transformateur, quand celui-ci vint à basculer, comprimant l'ouvrier contre le mur. Le docteur Lénard a relevé de violentes contusions à l'épaule droite et une fêlure ou fracture de l'épine de l'omoplate. Il lui a ordonné vingt jours de repos. — A l'usine Eycken et Leroy, un ouvrier, Fortuné Cattebethe, âge de 35 ans, demeurant à Bondues, s'est fait une coupure au médius droit avec un cercle en fer. Trois semaines de repos. Docteur Durasnel.

LANNOY

LES FUNERAILLES DE M. LIEVIN HENNO, CONSEILLER MUNICIPAL. — Jeudi matin, vers 10 heures, ont eu lieu les funérailles civiles de M. Liévin Henno, conseiller municipal en cette ville.

Dans le convoi funèbre avaient pris place le Conseil municipal, en corps, l'Association des Anciens Elèves, des délégations de la société municipale de gymnastique, de la société de secours mutuels Saint-Philippe et de la société d'arbalétriers Guillaume-Tell.

Plusieurs couronnes avaient été offertes. Les [illegible] du cortège étaient tenus [illegible] Joseph [illegible] maire ; Samuel Dujardin, adjoint, président de l'Union Républicaine ; Engelbert, ami du défunt ; Léon Masson, de l'Association des Anciens Elèves ; Wenin, de la société de tir, et Bétremieux, ami du défunt.

Le deuil était conduit par les membres de la famille. On remarquait dans l'assistance MM. Henri Delezenne, maire d'Haut ; Jean Desprez, son adjoint ; Dubem, adjoint au maire de Mouvaux ; Gehide, délégué de l'Union des Sociétés de Tir de France ; de nombreux conseillers municipaux des communes voisines et un grand nombre de fonctionnaires du canton.

Sur le parcours et dans la nécropole, la Musique Municipale joua des marches funèbres.

Plusieurs discours ont été prononcés. M. A. Joly, maire, au nom du Conseil municipal, a fait l'éloge du disparu, comme membre de cette assemblée. M. Samuel Dujardin, son adjoint, a adressé un suprême adieu à M. Henno au nom de la Ligue Républicaine de Lannoy. M. Dancette, conseiller municipal, a fait de même comme interprète de l'Association des Anciens Elèves et des sociétés de tir.

Après l'inhumation, une quête a été faite pour les indigents à la sortie du cimetière.

LEERS

NOCES D'OR. — Lundi prochain, les époux Libre-Lesenne célébreront le 50e anniversaire de leur mariage.

M. Emmanuel Libre est âgé de 74 ans, étant né le 25 décembre 1839.

Mme Libre, née Marie-Catherine Lesenne, est de trois années moins âgée que son mari.

Tous deux sont natifs de Frasnes (Belgique), où ils se sont mariés, voici un demi-siècle.

Leur union fut féconde, car ils donnèrent le jour à dix enfants encore tous vivants ; neuf d'entre eux sont mariés et ont eux-mêmes, ensemble, trente enfants.

Les vénérables jubilaires sont venus prendre résidence à Hem en 1871, après la guerre franco-allemande.

L'époux a toujours exercé le dur métier d'ouvrier agricole. Malgré ses fatigues et son grand âge il est demeuré très vert ayant bon pied, bon œil et le moral toujours excellent.

Mme Libre possède encore une très bonne santé, bien qu'elle ait beaucoup « trimé », comme l'on dit à la campagne, pour élever convenablement sa nombreuse nichée. Certes, elle eut des moments où la chose était loin d'être aisée, si l'on songe que l'ouvrier de la terre ne touche qu'un bien maigre salaire ; mais son cœur de mère dévouée et d'épouse modèle accomplit ce miracle...

Les deux vieillards vivent en parfaite intelligence, ayant trouvé un véritable bâton de vieillesse en l'un de leurs fils, un jeune homme de vingt-huit ans et ils sont, de plus, entourés de l'affection de tous leurs enfants et petits-enfants.

En sorte que l'hiver de la vie s'écoule, pour eux, dans une douce quiétude et une parfaite sérénité — bonheur bien mérité d'une longue vie de labeur et de probité.

A l'occasion des noces d'or des époux Libre-Lesennes, le quartier du « Rivage » où ils habitent va revêtir lundi un air de fête ; la population s'organise dans ce but et cela est très louable.

D'autre part, les heureux jubilaires se rendront en cortège, à dix heures, à la mairie, où la municipalité leur fera une réception et leur offrira des vins d'honneur. Puis, à dix heures et demie, M. et Mme Libre entendront une messe à l'église Saint Corneille, leur paroisse, à laquelle assisteront également tous ceux qui auront pris part au triomphal cortège.

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le contrôleur se rendra, en la Mairie, samedi 4 mai à deux heures et demie du matin, à l'effet d'instruire l'assiette des taxes sur les voitures, chevaux, etc., et de recueillir toutes observations s'il y a lieu.

LA GOURDE TRAITRESSE. — Chez M. Bétremieux Aîné fils, une ouvrière, Mlle Flore Fichel, 17 ans, demeurant à Lanney, rue du Champ-de-Mars, a été brûlée à la face et à un œil par un jet de liquide bouillant, par suite de l'explosion d'une gourde. Dix jours de repos ; docteur Parmentier.

LYS

BLESSÉ AU POUCE. — Chez MM. Delannoy et fils, un cardeur, M. J.-B. Vandenhoeche, 42 ans, à Leers, est tombé dans une cuve. Il en est résulté une subluxation du pouce gauche. Quinze jours de repos ; docteur Phalempin.

LEERS

NOS GYMNASTES. — La société de gymnastique « Saint-Vaast » fera sa traditionnelle sortie le lundi de Pâques ; elle se rendra, par Wattrelos et Herseaux, à Mouscron, où une réception lui sera faite au Cercle Saint-Joseph, rue Saint-Pierre. Le départ aura lieu du patronage, à 6